

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Portail Géographie et aménagement - Parcours Géographie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Géographie et aménagement - Parcours Géographie - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	25	102	82	100	15	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.
- * Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en

perspective.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces
L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Pour la Licence disciplinaire : Pas d'attendus

Pour La Licence option Santé :

La licence Géographie et aménagement option accès Santé est une formation qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'accès aux filières de santé.

Elle est particulièrement exigeante car elle nécessite un excellent niveau en sciences expérimentales aussi bien que dans les disciplines préparant aux métiers de la santé.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence de géographie vise à l'acquisition d'une culture géographique à la croisée des sciences de l'environnement et des sciences humaines.

Les enseignements de la 1ère année sont organisés autour d'une structure commune qui permet à l'étudiant de se spécialiser progressivement et de choisir son parcours pédagogique en 2ème année.

Elle inclut, outre des enseignements fondamentaux (géographie urbaine, géographie des milieux naturels, etc.), de la méthodologie générale et de la méthodologie disciplinaire. Dès la 1e année, des parcours spécifiques sont proposés :

- Parcours professorat des écoles

De plus, des aménagements d'études permettent aux étudiants les plus motivés de suivre un double cursus (double licence histoire-géographie) et d'acquérir 2 diplômes.

NB : l'inscription à la mineure communication, accessible à l'ensemble des parcours mais à capacité limitée, est à demander dès votre acceptation de la formation par l'intermédiaire d'un formulaire à télécharger : [Lien ici](#)

Depuis la rentrée 2020 et dans le cadre de la réforme des études de santé, deux nouvelles voies d'accès aux études médicales sont proposées.

La licence Science pour la santé de la faculté de santé et des LAS disciplinaires telle que la licence géographie avec option Accès Santé (LAS) en LLSH.

Dès la première année les étudiants peuvent s'orienter vers une licence LAS accès santé en géographie

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Modalités d'examen des vœux

En phase principale :

Un tableau a été élaboré pour chaque formation, reprenant les données déposées sur la plateforme, avec l'ensemble des notes des candidats.

Des moyennes générales ont été calculées pour servir d'indicateur aux membres de la commission d'examens des vœux comprenant les notes du bac de français, les notes d'histoire géographie, les notes de première et de terminale.

Les membres de la commission ont pu s'appuyer également sur d'autres indicateurs, en sus des moyennes proposées : notes de français, de langue vivante 1 et langue vivante 2 et de certains enseignements de spécialité.

Pour les filières LEA et LLCER mention des langues suivies en lycée.

Pour les filières dites non sélectives une première proposition est faite en termes de oui, oui si 1, oui si 2, sur la base de critères définis collectivement. Aucun classement n'est proposé lors de cette première phase de l'analyse des vœux.

Le tableau est mis à la disposition de la commission d'examen des vœux qui étudie les données au regard des dossiers. Les membres de la commission valident ou modifient la proposition oui/non (pour les filières sélectives), oui si 1/oui si 2 (pour les filières non sélectives) en s'appuyant sur les critères et sur la lecture des dossiers.

Un classement est ensuite proposé. Pour les filières non sélectives on s'assure que figurent parmi les premiers blocs d'appel une proportion de oui si 1 et pas uniquement de oui. Le classement tient compte de la moyenne générale et d'un tri sur les notes de français pour l'ensemble de formations, de langue pour les filières LLCER et LEA, d'histoire ou de géographie pour les mentions histoire ou géographie, et des enseignements de spécialité correspondant.

En phase complémentaire :

Les membres de la commission d'examen des vœux évaluent les dossiers en fonction des mêmes critères, par sous-commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nombreux sont les candidats qui déposent des vœux pour des formations qui ne leur correspondent pas nécessairement ou dont ils ne mesurent pas tous les attendus.

Il convient pour s'assurer de la meilleure orientation de :

- Veiller à la cohérence des vœux déposés et de la filière demandée.
- S'informer du contenu de la formation en lisant attentivement les attendus, les caractéristiques de la formation mais aussi en prenant des informations sur les fiches formations en ligne sur le site de l'université. Il peut s'avérer utile, pour faire les bons choix de venir à la rencontre des enseignants et étudiants en participant aux journées portes ouvertes organisées par les établissements.

Il convient également de noter que la qualité de l'expression française, écrite ou orale est absolument nécessaire pour s'assurer des meilleures chances de réussite en Lettres, Langues et Sciences Humaines.

En LEA et LLCER il est en outre nécessaire d'avoir pratiqué les langues au moins en lycée. Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place dans l'ensemble des filières.

Avant d'accepter une formation il est nécessaire de prendre connaissance des éventuels aménagements qui sont proposés (renforcement ou propédeutique)

Enfin, afin de s'assurer les meilleures chances de réussite il convient :

- De fournir un travail régulier dans toutes les matières
- De se manifester au plus tôt en cas de difficulté
- De se tenir informé (en consultant le site web des formations, en prenant connaissance des livrets pédagogiques)
- De faire preuve d'assiduité.

En double licence :

La double licence permet, grâce à l'aménagement de passerelles et d'équivalences entre deux formations disciplinaires, de suivre un double cursus et d'acquérir deux diplômes. L'histoire étant par nature ouverte sur d'autres disciplines se prête particulièrement bien à ce type d'aménagement ; c'est pourquoi elle constitue obligatoirement l'un des deux éléments à parts égales de toutes les doubles licences proposées en association avec l'histoire.

La double licence permet à des étudiants motivés et prêts à accepter une charge de travail importante d'élargir leur culture et d'augmenter leurs chances d'insertion professionnelle.

Les étudiants se destinant à suivre une double licence doivent donc être prêts à s'investir de façon conséquente dans leurs études.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en histoire-géographie	Notes en histoire, notes en géographie	Relevés de notes, Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat si disponibles, notes en histoire-géographie	Essentiel
	Niveau en mathématiques	Notes en mathématiques	Relevé de notes avec appréciations, notes en mathématiques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale	Relevé de notes avec appréciations, résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat.	Relevé de notes avec appréciations, résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat.	Essentiel
	Capacité de raisonnement	Relevé de notes avec appréciations	Relevé de notes avec appréciations	Important
Savoir-être	Curiosité intellectuelle	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Complémentaire
	Capacité d'organisation seul (autonomie) et en équipe	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Important
Motivation, connaissance de	Intérêt pour la démarche	Appréciations des relevés de	Appréciations des relevés de	Complémentaire

la formation, cohérence du projet	scientifique et les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces	notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ,
Président de l'établissement Université Paris- Est-
Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12)